

Interview

Dr Rachid Bouguedour

Représentant régional de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) pour l'Afrique du Nord
Secrétaire du REMESA, Réseau méditerranéen de santé animale

REMESA

Réseau Méditerranéen Santé Animale



En 2009, les chefs des services vétérinaires de 10 pays de la région occidentale de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Espagne, France, Italie, Libye, Maroc, Mauritanie, Portugal et Tunisie) ont créé un cadre commun de dialogue et de coopération, ayant les capacités pour encadrer et animer le développement ou la mise en œuvre de projets et programmes régionaux de santé animale : le Réseau Méditerranéen de Santé Animale (REMESA).

L'objectif spécifique du REMESA est l'amélioration de la prévention et de la lutte contre les principales maladies animales transfrontalières, y compris les zoonoses, par le renforcement des compétences et des capacités nationales et régionales, l'harmonisation et la coordination des activités de surveillance et de contrôle.

4 sous-réseaux thématiques ont été institués :

- Laboratoires (RELABSA)
- Epidémiologie (REPIVET)
- Communication (RECOMSA)
- Socio-économie (RESEPSA)

En 2013, les chefs des services vétérinaires de Malte, Chypre et de la Grèce se sont joints au réseau. La Jordanie et le Liban se sont joints au réseau en 2014. Le Secrétariat du REMESA est assuré conjointement par la Représentation Sous Régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord (Dr Rachid Bouguedour) et le Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique du Nord (Dr Mohammed Bengoumi).

Monsieur le Représentant régional, pouvez-vous nous rappeler l'origine et les principales réalisations du Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA) que vous dirigez ?

Permettez-moi d'apporter une rectification importante, à savoir que je ne dirige pas le REMESA. En fait, la Représentation Sous Régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord et la Représentation de la FAO pour l'Afrique du Nord assurent le secrétariat de cet important réseau.

Pour en revenir à votre question, il faut replonger dans le contexte de la fin des années 2000 et plus précisément les initiatives qui étaient nées pour promouvoir un partenariat méditerranéen (processus de Barcelone, UPM en 2008, etc.). S'appuyant sur ces initiatives politiques favorables, quelques CVO (« Chief Veterinary Officers », i.e. Chefs des Services Vétérinaires) de part et d'autre de la Méditerranée ont alors lancé l'idée de créer une sorte de 5+5 « vétérinaire » (Europe du sud + Afrique du Nord) avec pour mission d'abord de mieux se connaître, d'établir des relations de bon voisinage et de coopération entre les Services Vétérinaires (SV) des deux rives de la Méditerranée tout en posant les jalons pour améliorer la surveillance épidémiologique et renforcer les dispositifs nationaux de veille, ce qui était d'autant plus justifié que nous sommes dans une région où les échanges commerciaux d'animaux et de produits animaux et d'origine animale sont intenses.

On a donc saisi l'opportunité de la 77^{ème} Session Générale de l'OIE pour nous réunir à Paris, en marge de cette session, le 27 mai 2009 et lancer l'idée de création du REMESA. 10 pays ont immédiatement montré leur intérêt (les 5 pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) + l'Egypte ainsi que la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal). Nous avons alors défini une liste de maladies prioritaires, dans un contexte épidémiologique difficile (AI, Fièvre catarrhale, Fièvre aphteuse...).

L'OIE, la FAO ainsi que l'Union Européenne ont immédiatement accepté d'accompagner ce réseau et ils sont toujours là.

Comme vous le rappelez dans votre introduction, des sous-réseaux thématiques ont été mis en place qui ont permis de densifier les contacts et d'échanger les experts.

Pour moi, l'une des plus grandes réussites de ce réseau est d'avoir tissé des liens et des relations de confiance entre les vétérinaires de la Méditerranée qui ont abouti à une meilleure connaissance des modes de fonctionnement des SV et à s'échanger régulièrement des informations sanitaires, dans un contexte épidémiologique difficile. Cela a ainsi permis de limiter certaines mesures de restriction à l'importation et de ne pas trop perturber les échanges commerciaux.

Aujourd'hui, cela ne s'est pas estompé malgré le changement de la composante humaine au fil des années. Il a même grandi puisque d'autres pays ont montré leur intérêt à rejoindre le réseau qui est composé aujourd'hui de 15 pays.

Quels sont les atouts et les difficultés d'un réseau tel que le REMESA, actif sur de nombreux pays dont les systèmes vétérinaires peuvent présenter des différences d'approche et de moyens ?

Le principal atout du REMESA, est de se situer dans une région-carrefour où les échanges de biens et de personnes sont de plus en plus denses et où ils mobilisent constamment les SV membres du réseau. C'est aussi une plate-forme qui intéresse de nombreux partenaires institutionnels ou autres pour bâtir une collaboration et monter des projets.

Les difficultés pour pérenniser ce type de réseau sont, bien sûr, d'abord et surtout d'ordre financier et il faut rendre hommage à l'OIE, à la FAO, et à l'Union Européenne, ainsi qu'à l'Italie, à la France et à l'Espagne pour leur soutien et leur contribution au fil des années.

Effectivement, les SV peuvent présenter des différences d'approche et de moyens mais il me semble que depuis 2009, année de création du réseau, les SV ont évolué favorablement et on a tous appris les uns des autres.

Tout cela grâce aux nombreuses activités menées dans ce cadre.

Comment le REMESA interagit-il avec son voisinage géographique, en particulier avec la bande sahélienne où la notion de frontière est souvent aléatoire alors qu'une partie de l'économie agricole repose sur le pastoralisme ?

Les membres nord-africains du REMESA, s'ils bordent la Méditerranée, ne peuvent pas négliger leur profondeur naturelle qu'est la bande sahélienne. Notons aussi que la Mauritanie qui est membre du REMESA fait aussi partie de cette région sahélienne et nous rappelle que nous y sommes liés.

Comme vous le savez, cette bande sahélienne connaît depuis quelques années, une insécurité importante qui a déstabilisé les populations de pasteurs et d'éleveurs. C'est dans ce contexte qu'est né le projet PRAPS (Programme Régional d'Appui au Pastoralisme Sahélien) qui est financé par la Banque Mondiale et dont l'OIE met en œuvre la composante santé animale qui vise à stabiliser et à réduire l'impact des maladies dans les troupeaux de ces populations fragilisées.

Les membres du REMESA restent attentifs à la situation dans cette région.

Vous noterez que le REMESA est retenu comme plateforme pour la « Roadmap PPR North Africa » par le secrétariat permanent FAO/OIE pour la stratégie d'éradication mondiale de la PPR et nous sommes intéressés par toute action que l'on pourra mener avec nos collègues du Sahel.

Comment évaluez-vous la situation sanitaire actuelle dans les pays du REMESA ces dernières années ? Quelle sera son évolution à horizon 10 ans ?

Ces dernières années ont vu, malheureusement, la réapparition de la Fièvre Aphteuse (FA) en Afrique du Nord après une période d'accalmie de 15 années et la situation politique et sécuritaire en Libye et dans le Sahel y est sûrement pour quelque chose.

Par ailleurs, nous suivons avec inquiétude, le développement en Méditerranée de nouvelles maladies vectorielles inconnues auparavant sous nos latitudes,

telle que la Dermatose nodulaire contagieuse (Lumpy Skin Disease, LSD) et la progression de la Fièvre de la Vallée du Rift (Rift Valley Fever, RVF) vers le nord apparaît inéluctable. La Mauritanie et le Niger frontaliers de pays méditerranéens ont déclaré des foyers importants de RVF.

Nous pensons vraiment que la FA et les maladies vectorielles sont les principaux défis de la prochaine décennie, en Méditerranée.

Etes-vous préoccupé par l'apparition de nouvelles maladies liées aux évolutions des écosystèmes ainsi qu'à l'activation des échanges ?

L'activation des échanges n'est pas en soi un motif d'inquiétude mais plutôt un bon signe, si bien sûr, ces échanges sont bien encadrés et les membres du REMESA l'ont bien compris.

Par contre, l'évolution des écosystèmes est un réel motif d'inquiétude avec l'apparition de nouvelles maladies, telles que celles évoquées précédemment, et la menace de graves déficits hydriques qui guettent nos régions. En outre, les projections des experts montrent que les régions de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient constituent une zone sensible en termes de changement climatique dans le futur.

Comment le REMESA prend-il en compte dans sa stratégie le changement climatique et ses conséquences sur la santé animale ?

Le REMESA a, bien sûr, pris en compte toutes ces évolutions et nous avons anticipé et adapté nos priorités.

Nous avons, par exemple, abordé la LSD comme sujet préoccupant dans notre agenda il y a trois ans de cela alors qu'elle apparaissait au Moyen-Orient. Aujourd'hui, elle est en Europe et les pays européens touchés ont adapté leur législation en introduisant la vaccination. Les pays membres du réseau non encore touchés ont pris en considération cette nouvelle expérience dans leur futur programme de lutte pour réagir rapidement en cas d'apparition de la maladie.

Est-il nécessaire d'élargir le domaine de compétences du REMESA à des thématiques comme la sécurité sanitaire des aliments et l'antibiorésistance ?

Cela est nécessaire dès lors qu'un lien peut être établi avec les enjeux de santé animale, ce qui est bien entendu le cas en matière de lutte contre l'antibiorésistance ou de zoonoses d'origine alimentaire. A ce titre, lors de la dernière réunion du Comité conjoint du REMESA tenue à Naples en juillet 2017, l'antibiorésistance a été un des sujets abordés et certains pays européens (comme l'Italie) ont parlé de leur plan national de lutte, ce qui a intéressé fortement les participants. C'est un bon exemple pour que les autres pays, notamment ceux du sud de la Méditerranée, en fassent de même. Nous nous efforcerons de les accompagner sur ce sujet combien important.

Nous avons aussi abordé les risques biologiques liés notamment au terrorisme qui sont des sujets d'actualité dans nos régions.

Il est clair que les priorités du REMESA évoluent avec la conjoncture internationale mais aussi avec la demande de ses pays membres et c'est cette adaptation qui doit faire sa force.

Se renouveler sans perdre de vue les enjeux d'une Méditerranée paisible sur le plan sanitaire et dynamique dans les échanges.

Entretien conduit par Marie-Hélène Le Hénaff le 12 octobre 2017